

Vaccination à Gembloux

La campagne de vaccination contre la COVID-19 se met progressivement en place. Après les résidents et le personnel des maisons de repos, après les institutions et les prestataires de soins, ce sont maintenant les personnes de 65 ans et + qui sont invitées à se faire vacciner, au rythme, hélas très aléatoire, de la livraison des vaccins.

A Gembloux, le centre de vaccination ouvrira bien ses portes la semaine du 29 mars, au Centre sportif de l'Orneau, Chaussée de Namur, 28.

Le Cercle de Médecine a chargé le Docteur Donner d'en assumer la direction médicale et l'AViQ vient de désigner le gestionnaire logistique des lieux.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, pourvu d'un vaste parking, doté de sanitaires et agrémenté d'une zone de repos spécialement aménagée, le centre de Gembloux fonctionnera une semaine sur trois, 10 heures par jour, du lundi au samedi, selon le calendrier prévisionnel suivant :

Semaine du 29 mars

Semaine du 19 avril

Semaine du 10 mai

Semaine du 31 mai

Semaine du 21 juin

Semaine du 12 juillet

Semaine du 2 août

La Ville de Gembloux n'a pas de responsabilité directe dans l'organisation de ce centre, dans la définition des groupes prioritaires, dans l'envoi des convocations, dans le choix des vaccins, ni, plus généralement, dans le processus de vaccination.

Néanmoins, la Ville se mobilise et mobilise ses partenaires locaux pour fournir l'accompagnement dont certains pourraient avoir besoin.

Comment s'inscrire ?

Dès réception de votre convocation, vous êtes invité(e) à vous connecter sur le site <https://jemevaccine.be> pour choisir le lieu (que ce soit à Gembloux ou ailleurs), la date et l'heure qui vous conviennent.

Si vous ne parvenez pas à vous inscrire, vous pourrez prendre rendez-vous par téléphone au n° vert 0800 / 45.019.

En cas de difficultés persistantes, la Ville a établi un partenariat supplémentaire avec « SOS Digit » : sur la base de votre numéro d'identification, les écrivains publics du Groupe Alpha Gembloux procéderont à votre inscription. N'hésitez pas à les appeler à l'un des deux numéros suivants : 0492/88.90.55 – 081/60.06.09.

Comment se rendre au centre de vaccination ?

Si vous avez des difficultés pour rejoindre le centre de vaccination de votre choix, les partenaires de la Ville de Gembloux renseignés ci-dessous vous proposent un service de transport.

MOBITWIN

0,34 € / km + forfait de 0,50 €

Réservation : 081/62.50.91 - mobitwin.gembloux@taxistop.be

Taxi social du C.P.A.S.

0,37 € / km

Réservation : Mme Caroline BLANPAIN - 0474/36.64.21

Croix-Rouge de Gembloux

0,37 € / km

Réservation : 081/61.49.64

Avec des véhicules adaptés, les équipes de CAP Mobilité se tiennent également à la disposition des personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap. Ce service est joignable par téléphone au 0800 / 822.90.

Par ailleurs, sur présentation de la confirmation de votre rendez-vous, la SNCB et le TEC offrent la gratuité du trajet vers et au départ de chaque centre de vaccination.

Chacun est libre, bien sûr, de se faire vacciner ou pas.

Mais si nous voulons vaincre la pandémie et retrouver rapidement une vie normale, cette campagne de vaccination doit être un succès. C'est pourquoi nous faisons le maximum, à notre niveau, pour qu'il en soit ainsi.